

Calendrier des TFF-CDER

Les consignes peuvent être téléchargées sur www.idfnamur.be

A noter dans l'agenda

Pour les étudiants en dernière année CDER

Septembre-octobre

En fonction du sujet, choix d'un promoteur de TFF à réaliser avec l'aide de son directeur de pôle (l'abbé M. Vincent pour le Luxembourg, l'abbé J. Solot pour Rochefort ou Mme C. Gosselin pour Namur).

le vendredi 25/10 au plus tard : **détermination des articles (base du travail) en accord et avec l'aide du promoteur + communication par e-mail du titre provisoire et des articles à la responsable de l'IF : Mme C.Gosselin cgosselin@seminairedenamur.be**

Novembre

le vendredi 22 novembre : rencontre(s) avec le promoteur et **1^{ère} remise de la partie théorique du TFF**
Le promoteur fait part de ses remarques

Décembre

le vendredi 20 décembre : rencontre(s) avec le promoteur et **2^{ème} remise de la partie théorique du TFF**
Le promoteur fait part de ses remarques et donne son aval pour cette partie. Si le TFF est remis à l'UCL sans l'aval du promoteur, ce dernier ne sera pas tenu de défendre et de noter ce travail !

La seconde partie du travail est à réaliser dans la foulée du *Séminaire d'enseignement religieux et intégration* avec Mme I. Busa ingrid.busa@gmail.com. Il va de soi que la partie didactique reflète la partie théorique. Elle la met en œuvre.

Janvier

Le titre définitif du travail avec le nom du promoteur et l'angle d'approche selon lequel le thème sera traité est à remettre à Mme C. Gosselin pour **le 15 janvier 2020**. Les lecteurs UCL seront attribués sur cette base.

Dates de remise du TFF à la Faculté de Théologie (en fonction des sessions)

Le TFF devra être remis avant avant le **16 décembre 2019** (pour la session de janvier), le **14 mai 2020** (pour la session de juin) ou pour le **13 août 2020** (session de septembre)

Normes pour le TFF + consignes UCL (en ligne)

➤ Les objectifs du TFF¹

Le Travail de fin de formation (TFF) a pour but de vérifier l'aptitude de l'étudiant à travailler sur le plan théologique une des ressources de la foi chrétienne du programme de religion catholique et à la mettre en œuvre pédagogiquement dans la construction d'un parcours.

➤ La composition du TFF

L'introduction : explication du choix de la ressource de la foi chrétienne. Y indiquer aussi la thématique choisie, la porte d'entrée et le degré.

Remarque : le sujet du TFF doit être choisi parmi les ressources de la foi chrétienne suivantes : l'alliance, la création, Dieu, l'incarnation, la résurrection, le salut, Jésus-Christ, communauté chrétienne, Eglise et Royaume, la vie liturgique, les sacrements et la prière.

La partie théologique : à ce sujet, présentez la pensée de deux auteurs à partir d'un de leurs articles ou d'un de leurs ouvrages (indiquer les références bibliographiques).

Ajouter une réflexion personnelle à cette analyse : appréciations, questionnements...

Remarque : le travail consiste à comprendre deux textes sur la même thématique théologique. Il n'est pas demandé de confronter ou de mettre en débat les points de vue des deux auteurs retenus. Veiller à choisir vos lectures de manière à pouvoir les utiliser dans votre parcours.

La partie pédagogique : à partir d'une thématique du programme (degré, entrée), construisez votre projet de parcours. Ce parcours doit s'articuler avec l'approfondissement théologique de votre travail sur la ressource choisie de la foi chrétienne.

La conclusion : Dans votre conclusion, dégagez brièvement vos découvertes et difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre de votre TFF.

➤ Les modalités pratiques

- Le travail comportera entre 15 et 30 pages maximum (entre 10 et 20 pages pour la partie théologique et 5 à 10 pages pour la partie pédagogique).

- Pour sa rédaction, le travail sera réalisé selon les normes de l'UCL (en ligne). Impression recto-verso, pas de reliure plastique, couverture non plastifiée avec les noms du promoteur et celui de l'accompagnateur pédagogique, suivi d'une page blanche (ou remerciements) ; le corps du TFF avec : introduction ; Partie I : réflexion théologique ; Partie II : parcours pédagogique (en entier ou avec Annexes) ; Conclusion ; bibliographie ; Table des matières. Une copie électronique (**un seul document en pdf**) du TFF – pour vérification des plagiat - doit être envoyée à la faculté de théologie ainsi qu'à l'IDF, en même temps que la remise du TFF.

¹ Normes UCL complétées par l'ISCP de Liège